

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**RÉGIE D'AQUEDUC DE GRAND PRÉ**

Réunion régulière du Conseil d'administration de la Régie d'aqueduc de Grand Pré tenue au Centre communautaire Jacques-Charette à Sainte-Ursule, le 21 septembre 2017 à 19 h 30, sous la présidence de Madame Barbara Paillé.

21 septembre 2017

Les administrateurs suivants étaient présents et formaient quorum:

Mme Barbara Paillé, Sainte-Angèle-de-Prémont  
 M. Jonathan Lacourse, Maskinongé  
 M. Ghislain Bellemare, Sainte-Ursule  
 M. Michel Isabelle, substitut de Yamachiche  
 M. André Lamy, Louiseville  
 M. Martin Laterreur, St-Léon-le-Grand  
 M. André Clément, Saint-Justin

Étaient aussi présent :

Monsieur Mario Paillé, secrétaire-trésorier  
 Monsieur Francis Morel-Benoît, responsable des opérations

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Madame Barbara Paillé, présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la régulière du 17 août 2017
4. Affaires découlant des procès-verbaux
5. Dépôt et adoption de la correspondance
6. Présentation des dépenses autorisées par délégation de pouvoir
7. Approbation du paiement des comptes
8. Dépôt des résultats financiers au 31 août 2017
9. Consommation hebdomadaire
10. Suivi des nappes de la Régie
11. Pluviométrie
12. Information sur les équipements
  - 12.1 Rapport d'activités de Francis Morel Benoît
  - 12.2 Mandat pour l'achat regroupé de produits chimiques année 2018
  - 12.3 Télémétrie – Offre de services pour étude de charge de la tour de ELPC Inc.
13. Organisme des Bassins Versants – Rivière du Loup – Yamachiche et Maskinongé
14. Varia
  - 14.1 Adoption du budget 2018 de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré

14.2 PMA Assurances Générales inc.

14.3 Projet de loi 122

15. Période de questions

16. Levée de la réunion

2017-09-125

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Ghislain Bellemare et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour ci-dessus, en laissant le varia ouvert.

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 17 AOÛT 2017**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil d'administration ont reçu au préalable copie du procès-verbal de la réunion régulière du 17 août 2017 ;

**POUR CE MOTIF :**

2017-09-126

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur André Lamy et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 17 août 2017.

**4. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

Aucun rapport produit

**5. CORRESPONDANCES REÇUES**

**A. MUNICIPALITÉS MEMBRES**

29 août 2017

**Sainte-Angèle-de-Prémont** – Chèque de 1 000,00 \$ pour la lecture du compteur de la Résidence Lafleur de 2016.

12 septembre 2017

**Saint-Léon-le-Grand** – 4<sup>e</sup> versement de la quote-part 2017.

13 septembre 2017

**Sainte-Angèle-de-Prémont** – Adresses civiques de nos installations.

15 septembre 2017

**Sainte-Ursule** – Adresses civiques de nos installations.

**B. AUTRES CORRESPONDANCES**

29 août 2017

**Ministère de la Sécurité publique du Québec** – Chèque de 65 000,00 \$ pour le versement d'une avance relative au glissement de terrain.

05 septembre 2017

**Banque Manuvie** – Relevé des opérations au 31 août 2017, Solde : 180 698,90 \$.

07 septembre 2017

**Revenu Québec** – Réception notre avis de remboursement de la TVQ de 11 383,23 \$ pour le premier semestre 2017.

15 septembre 2017

**CNESST** – Relevés des prestations accordés et des sommes imputées au 31 août 2017.

2017-09-127

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur André Clément et résolu unanimement de déposer cette liste de correspondance aux archives de la Régie d'aqueduc de Grand Pré.

## **6. PRÉSENTATION DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR**

### **DÉLÉGATION DE POUVOIR MARIO PAILLÉ SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Réunion régulière du 21 septembre 2017

#### **Fonds Administration**

Hydro-Québec	Électricité B-SE	763,53
Salaires au 24-08-2017	Employés	3 130,29
Salaires au 24-08-2017	Conseil d'administration	574,05
Salaires au 31-08-2017	Employés	3 089,35
L'Union-Vie	Assurances collectives septembre 2017	937,18
Hydro-Québec	Électricité Puits SA-23/24	5 252,81
Salaires au 07-09-2017	Employés	3 027,36
Bell Mobilité	Cellulaire septembre 2017	93,07
Desjardins Sécurité financière	Cotisations RPA août 2017	1 728,00
Receveur Général Canada	DAS août 2017	2 796,18
Revenu Québec	DAS août 2017	6 687,25
Sogetel	Service tél. bâtiment SA	60,88
Bell Mobilité	Pagelettes septembre 2017	75,98
Salaires au 14-09-2017	Employés	3 027,36
Hydro-Québec	Électricité Chambre 205	27,41
Hydro-Québec	Électricité Bâtiment SE	915,34
Bell	Téléphone administration septembre 2017	253,46
Salaires au 21-09-2017	Employés	3 027,36
Hydro-Québec	Électricité Compteur C-SJ	33,75
		<b>35 500,61</b>

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Mario Paillé dépose aux membres du conseil le rapport préparé en date du 21 septembre 2017 relativement aux dépenses autorisées par le trésorier dans le cadre du règlement sur la délégation de pouvoir pour la période se terminant le 21 septembre 2017 ;

2017-09-128

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Ghislain Bellemare et résolu unanimement de déposer aux archives de la Régie le rapport préparé en date du 21 septembre 2017 relativement aux dépenses payées dans le cadre du règlement sur la délégation de pouvoir.

## 7. APPROBATION DES COMPTES

### COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION AU 21 SEPTEMBRE 2017

#### FONDS ADMINISTRATION

8241	Mario Paillé - Petite Caisse	Renflouement de la petite caisse	252,55
8242	Pharmacie Chantale Gaboury	Eau distillée, Épipen et premiers soins	301,67
8243	R. P. Métal	Goujons pour clés de vannes	45,99
8244	AIE Informatique inc.	Bac UPS	127,61
8245	Bergeron Électrique	Réparation éclairage extérieur	559,39
8246	Location C.D.A.	Lame de débroussaillage et dossard	74,97
8247	Garage A. Ferron	Lumière arrière et capteur temp. Sprinter	625,13
8248	Patrick Morin	Sécateurs, coupe-branche et batteries	212,65
8249	Aspirateurs Serge Gaboury	Entretien ménage bureau	425,41
8250	I. Gagnon & fils	Cannettes de peinture	16,07
8251	MRC de Maskinongé	Ingénieur pour glissement de terrain	1 041,25
8252	Dépanneur 350	Essence et diesel	597,64
8253	Info-Excavation	Cotisation 2017-2018	323,08
8254	Groupe Environex	Analyses de laboratoire	477,96
8255	Produits chimiques CCC	Carbonate de sodium	4 805,97
8256	Véolia Water technologies	Sonde de température	68,99
8257	Javel Bois-Francs	Hypochlorite de sodium	1 668,77
8258	Systèmes hydrauliques Louiseville	Réparation de compresseur	130,21
8259	Toshiba	Photocopies	160,69
8260	Neksys	Programmation télémétrie	1 454,39
8261	Fournitures de bureau Denis	Diverses fournitures de bureau	376,57
8262	Groupe CLR	Tests au BSA pendant la nuit	1 062,95
8263	Signal Services inc.	Panneaux signalisation	1 712,61
8264	Dicom	Frais de transport	23,07
8265	Mario Paillé	Rouleau de timbres	97,73
8266	Akifer	Présentation du rapport et Nitrites-nitrates	3 024,42
			<b>19 667,74</b>

Je soussigné, trésorier de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles aux différents postes budgétaires pour les comptes présentés à la présente réunion.

En foi de quoi, j'ai donné le présent certificat, ce 21 septembre 2017.

2017-09-129 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Martin Laterreur et résolu unanimement d'approuver et d'acquitter tous les comptes présentés ci-dessus pour une somme de dix-neuf mille six cent soixante-sept et soixante-quatorze (19 667,74 \$) pour l'administration.

**8. DÉPÔT DES RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 AOÛT 2017**

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Mario Paillé dépose aux membres le suivi budgétaire préparé en date du 31 août 2017 ;

**POUR CE MOTIF :**

2017-09-130 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur André Clément et résolu unanimement de déposer aux archives de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré le suivi budgétaire préparé en date du 31 août 2017.

**9. CONSOMMATION HEBDOMADAIRE**

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 19 septembre 2017 sur le suivi des consommations hebdomadaires.

**10. SUIVI DES NAPPES DE LA RÉGIE**

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 10 septembre 2017 sur le suivi des nappes de la Régie et en explique le contenu aux membres.

**11. PLUVIOMÉTRIE**

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 19 septembre 2017 relativement à la pluviométrie.

**12. INFORMATIONS SUR LES ÉQUIPEMENTS**

**12.1 RAPPORT D'ACTIVITÉS DE FRANCIS MOREL-BENOÎT**

Rapport de Francis Morel Benoit sur les activités d'entretien des équipements de la Régie :

- Nous avons acheté des pancartes pour la signalisation des travaux routiers.
- Nous avons reçu les adresses civiques de nos installations et nous allons faire faire les pancartes pour les identifier.
- Le CIUSSS est venu inspecter nos équipements de santé et de sécurité. Un rapport nous sera présenté ultérieurement. Nous savons déjà que nous allons devoir installer une douche oculaire dans notre laboratoire et au puits SA-21. Nous avons 6 mois pour nous conformer. SPI Santé et Sécurité nous propose un modèle de douche oculaire conforme par la CNESST à 341,68 \$. Nous avons trouvé le même modèle sur Amazon à

249,32 \$. Nous devons aussi installer un chauffe-eau au Puits SA-21 pour avoir la bonne température de l'eau. L'installation est d'environ 550,00\$.

2017-09-131

---

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Jonathan Lacourse et résolu que les membres du conseil d'administration autorisent la dépense pour l'achat de deux douches oculaires pour le laboratoire et le puits SA-21 sur Amazon à 249,32\$ **ET** de regarder pour un chauffe-eau temporaire au puits SA-21.

- Nous avons acheté les items manquants ou périmés de nos trousse de premiers soins selon la recommandation du CIUSSS.
- Nous avons besoin de cadenas. Nous avons demandé des soumissions chez Cooke & fils et chez Coffre-fort Martinez et Impérial.

2017-09-132

---

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Ghislain Bellemare et résolu que les membres du conseil d'administration autorisent la dépense pour l'achat de cadenas chez Coffre-fort Martinez et Impérial au montant de 713,80 \$ plus taxes.

- Nous avons fait réparer le compresseur du SA-23/24 car il y a de l'eau qui est rentré à l'intérieur.
- Nous avons fait vérifier les freins du F-150 car ils sautaient. Ils ont été nettoyés à l'avant et remplacés à l'arrière.
- Nous avons fait changer une glow plug défectueuse sur le Sprinter.
- Génératrice Drummond viendront effectuer un rappel sur la génératrice du SA-21.
- La génératrice de l'usine de Ste-Angèle a été vandalisée la fin de semaine de la Fête du travail. La serrure d'une porte a été brisée. Nous avons demandé des soumissions à Drumco et Génératrices Drummond pour la faire réparer.
- L'échantillonnage physico-chimique de tous les est à faire. Groupe Environex ont déposés une soumission au montant de 2 530,00 \$ plus taxes.

2017-09-133

---

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur André Lamy et résolu que les membres du conseil d'administration autorisent la dépense pour l'échantillonnage des puits par Groupe Environex au montant de 2530,00 \$ plus taxes.

- La semaine prochaine nous allons faire faire la vérification de nos débitmètres. Comme à chaque année nous allons demander à Bernard Lessard Excavation de venir ouvrir la chambre du compteur au Parc des Chutes de Sainte-Ursule.
- Un citoyen nous a avisé qu'une ancienne conduite de fonte de la Ville de Louiseville est à découvert dans un sentier de VTT près de la rue Francine à St-Édouard-de-Maskinongé. Le sol s'est miné à cause des fortes pluies. On a vérifié avec la Ville de Louiseville à savoir à qui appartient cette conduite. Ils vont nous revenir là-dessus. Nous allons aussi vérifier auprès de la municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé. Nous n'avons rien trouvé de notre côté.

**12.2 MANDAT POUR L'ACHAT REGROUPÉ DE PRODUITS CHIMIQUES ANNÉE 2018**

**CONSIDÉRANT QUE** les articles 29.5 et suivants de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) permettent à la Ville de conclure, avec une autre municipalité, une entente ayant pour objet l'achat de matériel ou de matériaux;

**CONSIDÉRANT QUE** la *Ville de Victoriaville* propose à la Régie d'Aqueduc de Grand Pré de procéder, en son nom, à un achat regroupé de produits chimiques nécessaires aux opérations de traitement des eaux de surface et souterraines;

**CONSIDÉRANT QU'**il est dans l'intérêt de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré de procéder à un tel achat regroupé ;

**POUR CES MOTIFS :**

2017-09-134

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Michel Isabelle et résolu unanimement :

**QUE** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** la Régie d'Aqueduc de Grand Pré mandate la Ville de Victoriaville pour procéder, en son nom à l'achat regroupé des produits chimiques suivants pour le traitement des eaux de surface et souterraines pour l'année 2017 :

PRODUIT	QUANTITÉ	UNITÉ DE MESURE
Carbonate de soude	50 000 kg	Super sacs 1 000 kg
Hypochlorite de sodium	15 000 litres	Vrac – 2 x 1 100 litres

**QUE** dans le cadre de cet appel d'offres regroupé, la politique de gestion contractuelle de la *Ville de Victoriaville* soit appliquée;

**QUE** la Régie d'Aqueduc de Grand Pré s'engage, si la *Ville de Victoriaville* adjuge un contrat, à respecter les termes du présent mandat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

**QUE** copie de la présente résolution soit transmise à la *Ville de Victoriaville*.

**12.3 TÉLÉMÉTRIE – OFFRE DE SERVICES POUR ÉTUDE DE CHARGE DE LA TOUR DE ELPC INC.**

**CONSIDÉRANT QUE** pour l'amélioration de notre système de télémétrie, M. Luc Durand, ingénieur de la firme Origine recommande l'ajout d'une antenne sur le réservoir de Saint-Édouard à une hauteur de 20 à 25 mètres ;

**CONSIDÉRANT QUE** la compagnie ELPC Inc. possède déjà une tour de 30 mètres sur le réservoir de St-Édouard ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de réaliser une étude de charge sur la tour de ELPC Inc. afin de savoir si elle peut supporter la nouvelle antenne ;

**CONSIDÉRANT QUE** la compagnie ELPC Inc autorise la Régie d'Aqueduc de Grand Pré à procéder à une étude de charge sur sa tour ;

**CONSIDÉRANT QUE** dans l'éventualité où l'étude confirme que la charge est acceptable, la compagnie ELPC Inc. autorise la Régie d'Aqueduc de Grand Pré à y installer une antenne supplémentaire sur sa tour ;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Axnor Consultants Inc. a déposé une soumission au montant de 2 975,00 \$ plus taxes applicables pour réaliser l'étude de charge sur la tour de ELPC Inc. ;

**POUR CES MOTIFS :**

2017-09-135

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur André Clément et résolu unanimement d'entériner la dépense au montant de 2 975,00 \$ (plus taxes), selon la soumission 17-5081 de la firme Axnor Consultants Inc., pour l'étude de charge de la tour de ELPC Inc. sur le réservoir de St-Édouard.

**13. ORGANISMES DES BASSINS VERSANTS – RIVIÈRE DU LOUP-YAMACHICHE ET MASKINONGÉ**

Aucun développement.

**14. VARIA**

**14.1 ADOPTION DU BUDGET 2018 DE LA RÉGIE D'AQUEDUC DE GRAND PRÉ**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 603 du Code Municipal (468.34 – LCV), la Régie dresse son budget chaque année pour le prochain exercice financier et le transmet pour adoption, avant le 1<sup>er</sup> octobre, à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence ;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du Conseil d'administration ont reçu au préalable une copie des prévisions budgétaires pour l'année 2018 ;

**CONSIDÉRANT QUE** les dépenses au budget 2018 totalisent 1 833 200,00 \$ et que les municipalités membres doivent contribuer au juste paiement de ces dépenses ;

**CONSIDÉRANT QUE** le tableau «Quotes-parts 2018» indique la contribution de chaque municipalité selon le type de dépense à encourir durant 2018 ;

**CONSIDÉRANT QUE** les coûts d'opération sont répartis, selon la volonté des membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré, au prorata des débits de consommation connus pour la période du 1 janvier 2017 au 10 septembre 2017 au moment de la préparation des prévisions budgétaires et présentés au tableau intitulé «Bilan annuel des consommations 2017» ;

**POUR CES MOTIFS :**

2017-09-136

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Jonathan Lacourse et résolu unanimement d'approuver le budget de l'année 2018 tel que présenté afin de le soumettre aux municipalités membres pour adoption, et d'y joindre le tableau «Bilan annuel des consommations 2017», lequel est aussi approuvé par la présente résolution.



**14.2 PMA – ASSURANCES GÉNÉRALES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Mutuelle des Municipalité du Québec a fait parvenir tous les documents pour le renouvellement des assurances générales pour la période du 1 octobre 2017 au 1 octobre 2018 et qu'elle propose certaines protections additionnelles, telles que : Couverture pour tremblement de terre, inondation et assurance des frais de justice ;

**CONSIDÉRANT** les discussions tenues par les membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré sur ce dossier ;

**POUR CES MOTIFS :**

2017-09-137

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Martin Laterreur et résolu unanimement que les membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré reconnaissent avoir pris connaissance du document explicatif de la clause de la règle proportionnelle.**ET** ne retiennent aucune des protections additionnelles proposées par la Mutuelle des Municipalités du Québec.

**QUE** Monsieur Mario Paillé, secrétaire -trésorier, soit autorisé à signer pour et au nom de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré tous les documents nécessaires pour donner suite à cette décision.

**14.3 PROJET DE LOI 122**

Madame Barbara Paillé informe les membres du conseil d'administration que le Projet de loi 122 entrera en vigueur le 1 janvier 2018. La Régie d'Aqueduc de Grand Pré devra éventuellement adopter un règlement sur la gestion contractuelle.

**15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est mentionnée.

**16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les items à l'ordre du jour ont été discutés ;

**POUR CE MOTIF :**

2017-09-138

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Jonathan Lacourse et résolu unanimement que la présente séance soit levée à 21 h 20.

---

Présidente

---

Secrétaire Trésorier

